

16 organisations dénoncent l'État espagnol devant la Commission européenne pour son inaction dans la gestion des déchets

Dans une démarche historique, des associations nationales et territoriales de différentes régions d'Espagne, se sont regroupées pour demander au Vice-Président Ribera et au pouvoir exécutif espagnol, un changement de cap radical.

Les réglementations européennes exigent de l'Espagne une réutilisation et un recyclage de 50% des déchets municipaux en 2020, un objectif dénoncé dans la requête auprès de la Commission européenne ; seulement 35% de ces déchets sont réutilisés ou recyclés à ce jour.

Madrid, le 11 février 2021. Une alliance sans précédent, rassemblant 16 entités sociales territoriales et étatiques, dénonce l'État espagnol auprès de la Commission européenne pour non-respect des objectifs fixés par l'Union Européenne à savoir 50% de réutilisation et de recyclage en 2020. Des années de politiques erratiques, des taux de collecte et de recyclage stagnants ainsi qu'un désintérêt total pour la promotion de la prévention et du réemploi, ont poussé ces associations à engager une démarche historique, comme détaillée ce matin par différents mandataires.

« Toutes les études sur la préparation pour le réemploi et le recyclage en 2020, nous amènent à penser que les objectifs de l'Etat espagnol, établis par la Directive 2008/98/EC, ne seront pas atteints », peut-on lire dans la requête de ce collectif d'associations. Selon les dernières données présentées par le Ministre de la transition écologique et du défi démographique, le taux de recyclage des déchets municipaux en Espagne était de 35% en 2018. Non seulement, ce chiffre insuffisant n'a cessé de se dégrader ces dernières années, mais l'Espagne n'a également mis en place aucune des politiques recommandées par la Commission pour atteindre l'objectif des 50% en 2020. *« La non-conformité est plus qu'évidente et représente un symptôme sans équivoque de l'inefficacité du système de gestion des déchets en Espagne »,* déclarent les plaignants.

La liste des signataires de cette requête inclue des entités de divers profils et domaines, des plus grosses ONG environnementales du pays en passant par des associations des différents territoires tels que les Iles Baléares, la Navarre, Euskadi, la Catalogne, les Iles Canaries ou encore la Galice, où les conséquences se font sentir à l'échelle sociale, environnementale et économique.

Au-delà de la prise en compte de la requête par la Commission européenne, les entités demandent un changement de cap immédiat par la Vice-présidente Teresa Ribera, en tant que responsable parmi l'exécutif Espagnol. Ce virage à 180° implique la transposition des nouvelles directives au travers de l'élaboration participative d'ambitieuses législations sur les déchets, avec la mise en place d'outils permettant d'assurer la conformité avec les nouveaux objectifs de réemploi et de recyclage.

Ressources :

[Rapport](#)

[Photos](#)

[Ressources audios et vidéos](#)

Pour plus d'informations :

Cristina Porras (Amigos de la Tierra) : +34 680 936 327

Carlos Arribas (Ecologistas en Acción) : +34 676 048 331

Anna Peña (Rezero) :+34 651 05 89 88

Xavier Curto (Surfrider Foundation Europe) :+34 653 371 524

Julio Barea (Greenpeace España): +34 626 998 253

Entités signataire de la requête :

Amigos de la Tierra, Centre d'Ecologia i Projectes Alternatius (CEPA), Clean Ocean Project, Estratègia Catalana Residu Zero, Ecologistas en Acción, Eguzki, Grup Balear d'Ornitologia (GOB), Greenpeace, Gurasos, Mater Museoa, Lurra Nafarroa, Rezero, Retorna, Surfrider Foundation Europe, Sustrai Erakuntza y Unión Sindical Obrera (USO).

